



**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
HAUT ALLIER**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Nombre de Conseillers
Communautaires en exercice : 29
Présents : 23
Votants : 26
Pouvoirs : 3

Date convocation : 03/04/2025
Affichage : 03/04/2025

Séance du **10 avril 2025**

L'an deux mil vingt-cinq et le 10 avril à 18 H 00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session sous la présidence de Monsieur Francis CHABALIER, Président.

Présents : Anne-Marie PIJEAU, Julian GAILLARD, Claude SOLIGNAC, Mireille GARDES SAINT PAUL, Sébastien BROUSSARD, Guy ODOUL, Liliane PERISSAGUET, Francis CHABALIER, Johanne TRIOULIER, Jean-François COLLANGE, Marie-Josée BEAUD, Olivier ALLE, Rose-Marie MARTIN, Henry PROUHEZE, Guylène BLAES, Thierry CHAZE, Patrice CLAVEL, Jean-Louis BRUN, Alain GAILLARD, Pierre MALLET, Jonathan FLOURET, Jean-Claude MAYRAND, Guy MAYRAND.

Absents excusés : Patrick FERRERES, Marc OZIOL, Jean-Marie BOSCUS.

Pouvoirs : Patrick FERRERES à Guy MAYRAND, Marc OZIOL à Jean-François COLLANGE, Jean-Marie BOSCUS à Patrice CLAVEL.

Secrétaire de séance : Alain GAILLARD

Objet : MARCHÉ PUBLIC POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS POUR LA PERIODE 2025-2027 :

La CCHAM a procédé à des consultations pour sélectionner des prestataires de services pour l'entretien des espaces verts de la Maison de Santé, du Centre de Secours, de l'aire d'accueil des camping-cars, des bordures de partie de sentiers du tour du Lac et de la zone arborée en dessus de la plage du Plan d'Eau du Mas d'Armand. Ce marché comporte deux tranches optionnelles :

- Option 1 : Tonte de la végétation herbacée sans ramassage sur la zone située entre les tennis et le sentier piéton
- Option 2 : Taille de la haie de la Maison de Santé avec suppression des arbustes épineux et évacuation de la végétation

La CCHAM a lancé une consultation par courrier le 13 février 2025 pour le renouvellement du contrat de prestation de service pour une nouvelle période de 3 ans.

La Commission d'Appel d'Offres a examiné les 2 offres reçues lors de sa réunion du 3 avril 2025 et proposé de retenir l'entreprise la moins disante.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (Etant noté que Alain GAILLARD ne prend pas part au vote) :

Vu l'avis favorable unanime émis par la Commission d'Appel d'Offres le 3 avril 2025 ;

DECIDE d'attribuer le marché d'entretien des espaces verts dans les conditions suivantes :

- **Entreprise : SARL Maison et Jardin**
- **Durée du marché : 3 ans (2025-2027)**
- **Montant du marché : 38 553 € HT (12 851 € HT/an hors option)**
- **Montant du marché – option 1 : 950 € HT par passage**
- **Montant du marché – option 2 : 690 € HT par passage**

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le



ID : 048-200006930-20250410-2025026-DE

DONNE MANDAT à Monsieur le Président pour effectuer les démarches nécessaires à la mise en œuvre des présentes décisions et l'**AUTORISE** à signer tous documents s'y référant.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.



Au registre, sont les signatures,
Pour copie conforme,
Au siège de la Communauté de
Communes du Haut Allier
Le Président,

Francis CHABALIER